



## Circulaire n°4368 du 28/03/2013

### Commande des formules de certificats d'enseignement secondaire supérieur de plein exercice et en alternance

Remplace la circulaire 3944 du 21/03/2012

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles	A Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'enseignement ;
<input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné	A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
<input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel	A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
<input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel	Aux Organes de représentation et de coordination ; Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés, ordinaires et spécialisés ; Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ordinaires et spécialisés ;
<input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné	<b>Pour information :</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Secondaire	Aux membres des services d'Inspection et de Vérification de l'enseignement secondaire ;
<b>Type de circulaire</b>	Aux Organisations syndicales ;
<input type="checkbox"/> Circulaire administrative	Aux Associations de Parents ;
<input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative	
<b>Période de validité</b>	
<input type="checkbox"/> A partir du	
<input type="checkbox"/> Du au	
<b>Documents à renvoyer</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui	
<input checked="" type="checkbox"/> Date limite : <b>15 mai 2013</b>	
<input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
<b>Mot-clé :</b>	
<b>CESS</b>	

Signataire		
Administration :	Madame Lise-Anne HANSE, Directrice générale	
Personnes de contact		
Service : Sanction des études, des jurys et des centres PMS		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Madame Anne HELLEMANS	02/690.84.71	<a href="mailto:anne.hellemans@cfwb.be">anne.hellemans@cfwb.be</a>
Monsieur Michel COLLARD	02/690.84.88	<a href="mailto:michel.collard@cfwb.be">michel.collard@cfwb.be</a>

Les formules de CESS peuvent être commandées, dès réception de la présente circulaire, à l'aide de l'annexe 1 auprès de mes services. Le coût reste inchangé (0,12 € par CESS): le montant dû doit être versé au n° de compte BE94 0912 1105 1114 du Ministère de la Communauté française, D.G.E.O., Service général de l'enseignement secondaire et des CPMS, Rue A. Lavallée, 1 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean avec la mention "commande de CESS".

Comme par le passé, la mention "informatisés" désigne une formule dont seul l'en-tête (intitulé du diplôme) et le bas de page (texte relatif à la validation) sont imprimés.

La mention "non informatisés" désigne une formule sur laquelle toutes les mentions reprises par le modèle arrêté par le Gouvernement sont imprimées.

**J'attire votre attention sur le fait que les commandes seront désormais limitées à 125% du nombre d'élèves susceptibles d'obtenir un CESS en fin d'année déclaré au 15/01.**

Les formules commandées conformément à la présente circulaire vous parviendront dans le courant de la **deuxième quinzaine du mois de mai 2013**.

Je vous informe que les commandes effectuées sur base de la circulaire n°3944 du 21 mars 2012 relative au même objet seront prises en compte.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien accorder à la présente circulaire.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE.

**Annexe 1**

Direction générale de l'enseignement secondaire.  
Service général de l'enseignement secondaire et des CPMS.  
Commande de CESS.  
Madame Anne HELLEMANS, Directrice a.i.  
Bureau 2F250  
Rue A. Lavallée, 1  
  
1080 Molenbeek-Saint-Jean

**OBJET : Commande de formules de CESS pour l'année scolaire 2012/2013**

-----  
Dénomination et adresse complète de l'établissement:

.....  
.....  
.....  
.....

**Numéro FASE**.....

**Formules:**

**Enseignement de plein exercice**

- CESS enseignement général et technique
  - informatisés: ..... (quantité)
  - non informatisés: ..... (quantité)
- CESS enseignement professionnel
  - informatisés: ..... (quantité)
  - non informatisés: ..... (quantité)

**Enseignement en alternance**

- CESS enseignement technique
  - informatisés: ..... (quantité)
  - non informatisés: ..... (quantité)
- CESS enseignement professionnel
  - informatisés: ..... (quantité)
  - non informatisés: ..... (quantité)

-----  
**TOTAL**.....

Paiement de (TOTAL X 0,12 euros).....

Le récépissé original de paiement sera agrafé au présent document.

Date et signature du chef d'établissement